CONSULAT GENERAL DE FRANCE A VANCOUVER

1100-1130 WEST PENDER STREET
VANCOUVER BC V6E 4A4 CANADA

Téléphone : 1 604 637 5300

le 06/04/2018

Objet : PROCES VERBAL DU PREMIER CONSEIL CONSULAIRE DES BOURSES SCOLAIRES 2018/2019

La séance plénière du Conseil Consulaire s'est tenue le 6 avril 2018 au consulat général de France à Vancouver

Participants :

Etaient présents :

Membre de droit :

- M. SUTTER Philippe, Chef de poste, président du conseil consulaire des bourses
- Mme EDWARDS Jocelyne, Principale de lycée Louis Pasteur de Calgary (par téléphone)
- M. TAVARES Franck, Principal par intérim de l'Ecole internationale Cousteau de Vancouver
- Mme THALER Danielle, Conseillère consulaire
- M. TOUZEL Pierre, Conseiller consulaire, Conseiller à l'Assemblée des Français de l'étranger

Membre désigné :

- M. FARREYRE Etienne, Représentant de la conseillère culturelle

Experts :

- M. LARCHER Frédéric, Agent consulaire en charge du dossier bourses scolaires

Absents :

- M. POINT Franck, Conseiller consulaire, excusé

Ont été remis aux membres du conseil consulaire les documents de travail suivants:

- Ordre du jour,
- Instruction générale,
- Télégramme de cadrage,
- Eléments du barème,
- Tarifs scolaires pour l'année scolaire,
- Liste des demandes

Première partie avant examen des dossiers individuels

Le président ouvre la séance à 11h et informe le conseil que 6 demandes de bourses ont été déposées par un total de 5 familles lors de cette première campagne.

Lors de la première campagne de l'année 2017, 12 dossiers avaient été déposés.

Le président communique le montant de l'enveloppe limitative allouée : 35 500 euros soit 51 374,82 CAD.

Examen des dossiers individuels

Observations suivant l'examen des dossiers / synthèse de la séance

Le conseil consulaire décide d'attribuer l'intégralité de l'enveloppe limitative.